

Segures

BIBLIOTHÈQUE

DE NIMES



Nîmes, le 10 Juin 1898



Monsieur.

J'ai fait photographier le matin le portrait de Séguier. Vous recevrez demain ou après demain votre Ex. directement par la photographie avec la facture. J'espère que l'épreuve vous plaira. Le portrait est peint au pastel et très bien conservé.

Je vous prie très intéressé et vous envoyant une copie du Procès-Verbal de la Séance de l'Académie de Nîmes dans laquelle la peinture du portrait a été décidée. Le procès-verbal est inédit. Il se trouve

dans le Supplément au Catalogue des Mss.
de la Bibliothèque de Nîmes que j'ai mis au
point de tirer à l'impression.

„ Extraits des Registres de l'Académie Royale
de Nîmes. Assemblée extraordinaire du Mercredi
7 Janvier 1784.

„ L'Académie considérant que les Circonstances
ne lui ont pas permis de faire exécuter encore
le Buste de M. Séguier conformément à la
Délibération qu'elle a prise le 11 ^{bre} 1778,
Desirant néanmoins d'avoir dans la salle de
ses assemblées le portrait de son bienfaiteur,
a délibéré unanimement (sur le bon plaisir
de M. Séguier) de placer au dessus du fauteuil

du Directeur le portrait qu'elle a
fait peindre par Barat, lequel servira de
modèle pour le buste en marbre avec cette
différence que le buste sera dans le costume
antique. //

Le portrait se trouve aujourd'hui
au Muséum d'histoire naturelle. Salle du
premier étage.

Veuillez agréer, Monsieur le Professeur,
l'assurance de mes sentiments les plus distingués

Joseph Simon
Conservateur de la Bibliothèque de la
ville de Nîmes.